

JOUY-SUR-MORIN INONDATION.

Le Smage fait le point sur l'ouvrage du Marais

🕒 2 min ▪ Gérald Delin



Les travaux réalisés à l'Espace André Sobremant, dans le cadre de l'ouvrage du Marais à Jouy-sur-Morin, suscitent des inquiétudes en raison de l'abattage massif d'arbres. LPB77

Le Smage organise une réunion publique à l'attention des Jouyssiens vendredi 20 juin afin d'évoquer les travaux entrepris sur l'ouvrage des Marais.

Les habitants de Jouy-sur-Morin sont conviés à se rendre à l'Espace Sobremant vendredi 20 juin à 18h30 pour une réunion publique concernant les travaux au droit de l'ouvrage des Marais. Cette réunion, organisée par le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion des eaux (Smage), en collaboration avec la municipalité et la société CE3E, a pour objectif d'informer les habitants et de répondre à leurs questions environ quatre mois après le début de ces travaux d'aménagement visant à améliorer le fonctionnement du Grand Morin. Dans un secteur fortement touché par les crues, et notamment durant l'année 2024, ces travaux revêtent une importance capitale afin de prévenir les risques d'inondations.

Entamées dès la fin du mois de février, ces différentes manœuvres devraient se poursuivre jusqu'à la fin d'année pour un montant total excédant les deux millions d'euros. Détaillés dans nos colonnes au mois de mars dernier, ces travaux tenteront de répondre à trois objectifs majeurs. Le premier sera de « **valoriser les zones d'expansion de crue et les zones humides afin de stocker l'eau en amont** ». Le deuxième visera à « **rétablir la continuité écologique pour la libre circulation des sédiments et des espèces** » quand le dernier sera de « **restaurer les berges du Grand Morin pour mieux résister aux crues et l'hydromorphologie du cours d'eau pour réduire les inondations** ». « **Cet ouvrage est un piège important à embâcles où les arbres et autres déchets viennent se bloquer dedans, ce qui aggrave les inondations localement** », lançait alors le Smage qui prévoit également un gros projet de végétalisation des berges.